



VEGE-ASPHALT

Dégraissant-dégoudronnant 100 % sur base d'origine végétale

- Solvant sur base végétale.
- Dégraissant-dégoudronnant renforcée.
- Facilement rinçable à l'eau.
- Sans COV.



4x

Conditionnements au catalogue :

- ✓ Fût 210 L
- ✓ Carton 4X5 L
- ✓ Bidon 20 L
- ✓ Bidon



**SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE
DIFFUSION**
S.I.D Benelux sa-nv
50 avenue Georges Leconte - 1180 Bruxelles
Tél : 02 469 09 90 - info@sid.be





VEGE-ASPHALT



Dégraissant-dégoudronnant 100 % sur base d'origine végétale

- Solvant sur base végétale.
- Dégraissant-dégoudronnant renforcée.
- Facilement rinçable à l'eau.
- Sans COV.

VEGE-ASPHALT est un dégraissant 100 % basé sur des ressources renouvelables et donc non issu de la pétrochimie. Grâce un bon pouvoir solvant, il est particulièrement recommandé pour l'élimination des tâches de bitumes, goudrons, graisses, huiles, encres, colles, peintures alkydes et souillures les plus tenaces. Il ne contient ni solvant pétrolier, ni aromatique, ni chlore, ni fluor, ni soufre et il est compatible avec pratiquement tous les types de matériaux. Aisément rinçable à l'eau, il forme une émulsion, de couleur jaune vif, stable pendant quelques minutes en solution à 50 %. Ainsi VEGE-ASPHALT est particulièrement indiqué pour les traitements de nettoyage dont les eaux de rinçage sont récupérées dans un déshuileur ou des bacs de décantations ; en effet, notre dégraissant relargue rapidement les huiles et les graisses

récupérées sur les surfaces traitées ce qui accélère le processus de retraitement des eaux usées.

Enfin VEGE-ASPHALT est un dégraissant puissant ayant peu de contrainte d'utilisation comparé aux solvants pétroliers car il est non classé inflammable (point éclair très élevé), il est sans COV (Composé Organique Volatil) et ne présente pas de risque de nocivité par ingestion. En conséquence, il n'est sans classement même selon la nouvelle réglementation CLP et il n'est pas soumis aux réglementations ATEX.

Mode d'utilisation

S'utilise pur ou dilué jusqu'à 30 % en fonction du type de salissure à éliminer (Par exemple : les graisses végétales et les goudrons peuvent être dissoutes avec une solution entre 30 et 40 % de VEGE-ASPHALT).

En cas de dilution, ne préparer que la quantité nécessaire et juste avant de l'utilisation. VEGE-ASPHALT peut s'appliquer manuellement, au chiffon, par trempage, à la brosse ou au pinceau et il s'élimine par rinçage à l'eau.

Enfin VEGE-ASPHALT peut s'utiliser en préventif pour limiter et retarder l'adhésion des bitumes et goudrons sur les supports, il s'utilise alors dilué entre 20 et 30 % en pulvérisation ou aspersion sur les surfaces à protéger. La fine pellicule protectrice empêche alors l'adhésion du bitume. Veiller à renouveler l'opération entre chaque chargement ou utilisation.

Réglementations et Normes

Conforme au référentiel interne ECO.SID : V4.2015.46. VEGE-ASPHALT appartient à notre haut de gamme pro-écologique grâce à une formulation 100% issu de ressource renouvelable, une absence de classification pour le transport et de dangerosité. Enfin les composants sont connus pour être facilement biodégradables.

Données Techniques

Domaines d'utilisation

Industries, unités de stockage d'hydrocarbures, BTP et travaux de voirie et réfection des routes, imprimeries, services de maintenance, ateliers mécaniques, services de réparations, ateliers d'outillage, garages, serrureries, collectivités locales, industries agro-alimentaires, cuisines collectives, sociétés de location ...

Principaux éléments de composition

Huile de colza et agrisurfactant non ioniques issu d'huile de colza.

Propriétés physico-chimiques typiques

- Point éclair : > 130°C
- Masse volumique : 0,885
- Odeur : sans
- Couleur : jaunâtre
- pH : neutre
- Viscosité cinématique : 4,5 mm²/s

Recommandations

Ne jamais mélanger avec d'autres produits chimiques. Sur les supports connus pour être sensibles aux solvants organiques (plastiques et élastomères), faire un essai préalable. Éviter le contact prolongé avec la peau en raison du pouvoir dégraissant puissant qui pourrait provoquer des dermatites réversibles. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Le port des lunettes de sécurité est conseillé.

Stockage

Conserver dans son emballage d'origine, dans des locaux frais et bien ventilés, à l'abri du gel et des sources de chaleur (5 à 35 °C).

Étiquetage

Sans étiquetage selon le règlement CE n°2008/1272 CLP. Fiche de données de sécurité disponible sur demande.



Nous garantissons la qualité et l'efficacité de notre produit dans les conditions d'utilisation figurant sur la présente notice. Pour votre plus grande satisfaction, nous vous recommandons de procéder toujours à un essai préalable afin de vous assurer que le produit convient à l'usage spécifique que vous voulez en faire et au support sur lequel il doit être appliqué. Les caractéristiques données ne constituent pas des spécifications

Votre expert conseil:

